

Compte rendu de l'Assemblée Générale (27 juin 2025) à Nogent-le-Rotrou (28400)

Présents : Séverine BRUCHON - Daniel DAVID (Président d'Honneur) – Johan DE BESSE – Loïc DE PARSCAU – David DUCHESNE - Michel FONFREIDE – Michel GODARD (Vice-Président d'Honneur) – Claude HELIX – Ewa KOLECKI – Julien LHERAULT – Stéphane OLLIVIER – Jean-Philippe PERCHERON – David RIBEIRO - Denis RIVOIRE

Hors Comité : Sébastien CENDRIER (Animateur Technique Départemental) – Nathalie CHAPLAIN (Secrétaire administrative) - Thierry COLLETTE (vérificateur aux comptes) – Maurice BOURDIN (Président de l'ASJ Nogent-le-Rotrou) - Alain VERGNOL (Adjoint aux Sports, au Handicap, au Handisport et au Sport adapté de la Ville de Nogent-le-Rotrou) – Monique JUSTE (CDOS28) - Philippe LEBON (Ligue du Centre-Val de Loire de Tennis de Table) -

Excusés ou absents : Didier CHENEAU (Membre d'Honneur) – Jean-Yves GALLARD (Président d'Honneur) - Gérard MORICE – Florent ROBINET - Gilles ERB (Président de la FFTT) – Mr Harold HUWART (Député)

Présents face au public :

- M. Stéphane OLLIVIER	Président du CD28TT
- Mme Monique JUSTE	Vice-présidente du CDOS28 et Présidente de la Maison Sport Santé 28
- M. Daniel DAVID	Président d'honneur du CD28TT
- Mme Claude Hélix	Vice-présidente et Secrétaire générale du CD28TT
- M. Maurice BOURDIN	Président de l'ASJ Nogent-le-Rotrou
- M. Philippe LEBON	Membre de la Ligue Centre-Val de Loire TT
- M. David RIBEIRO	Vice-président du CD28TT

Le secrétariat de la séance est assuré par Nathalie CHAPLAIN.

Le pointage des clubs a lieu avant l'ouverture des travaux.

22 clubs sont présents sur 24, ce qui représente 83 voix sur 93. Le quorum est atteint.

Stéphane OLLIVIER, Président du comité, ouvre l'assemblée générale à 20h40. Une présentation des personnalités présentes à la table est faite.

La réunion se déroule conformément à l'ordre du jour communiqué par mail (cf la convocation) et mis en ligne sur le site du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table (www.comite28tt.fr).

20h40 - Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Stéphane OLLIVIER remercie le club de l'ASJ Nogent-le-Rotrou pour la mise à disposition de la salle et l'accueil de notre Assemblée générale.

Les rapports de chaque commission, sous la forme d'une plaquette, ont été envoyés par mail aux clubs et mis en ligne sur le site du comité pour une complète information en amont de l'AG, mais aussi afin d'éviter l'impression des dossiers papiers (économie sur le plan financier et préservation de l'environnement). Seuls les points forts ou marquants de la saison seront repris par les responsables des commissions, ainsi que les éventuelles questions ou remarques de l'assistance et les allocutions des personnalités.

A été projetée, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Assemblée Générale, la plaquette de l'AG : rapports des commissions, graphiques, photos dont chaque membre fera référence, qui font l'objet d'une annexe à ce procès-verbal. Ewa KOLECKI prend les photos durant toute la séance.

COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

La parole est donnée avant le début des travaux à Mr Alain VERGNOL, adjoint aux Sports, au Handicap, au Handisport et au Sport adapté de la Ville de Nogent-le-Rotrou, étant appelé à d'autres représentations tout au long de la soirée.

La commune de Nogent-le-Rotrou est heureuse d'accueillir l'Assemblée générale du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table, ce qui est une reconnaissance de l'ASJ Nogent-le-Rotrou.

Mr VERGNOL remercie le club local pour son accueil et précise qu'il s'agit d'un club inclusif. C'est le 1^{er} club de l'agglomération à avoir adhéré au Handisport en Eure et Loir.

1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 06 juillet 2024, à La Loupe.

Vote à mains levées :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 83 voix

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 06 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

2 – Allocution du Président et rapport moral

Stéphane OLLIVIER lit son rapport moral.

3 – Synthèse des commissions départementales

Les responsables des commissions reprennent le bilan de la saison ; ils se présentent suivant l'ordre du jour.

- David RIBEIRO pour la Commission départementale des Arbitres - cf Plaquette de l'AG – Lecture et reprise des points forts de la saison.

Remerciements à tout le corps arbitral.

Le Comité propose aux JA1 de découvrir ce qu'est le JA2 sur les tours de critérium fédéral par exemple. Ne pas hésiter à venir en observation.

Remerciements à tous les clubs qui ont accueilli cette saison les compétitions dans leur gymnase/salle.

Attention aux juges-arbitres qui sont susceptibles d'être mis en inactivité : il faut faire au moins une pratique de JA1 pour ne pas être mis en inactivité et ne pas perdre son grade de JA1.

Est repris et expliqué le point du JA neutre en Régional 3 ; Philippe LEBON de la Ligue du Centre-Val de Loire intervient à ce sujet. David précise que le Comité d'Eure et Loir est contre cette décision.

- Stéphane OLLIVIER pour la Commission Formation et la Commission Sportive départementale - cf Plaquette de l'AG - Lecture et reprise des points forts de la saison par les responsables des commissions présents à l'AG.

- Loïc DE PARSCAU pour le Critérium fédéral – La formule retenue cette saison semble satisfaire les licenciés.

- Julien LHERAULT pour le Championnat d'Eure et Loir par Equipes

Les récompenses des Titres par Equipes ont été remises en fin de séance.

- Sébastien CENDRIER, animateur Technique Départemental (ATD), prend la parole pour la Commission Départementale Jeunes et Technique (CDJT) – Reprise de ses rapports sur certains points forts de la saison.

Nouveautés 2025-2026 – le Championnat par Equipes Jeunes ne sera ouvert qu'aux joueurs/joueuses des catégories -9 à -11 ans.

- Claude HELIX pour la Commission Féminines – cf Plaquette de l'AG – Claude dresse un bilan complet de l'olympiade, dont la dynamique féminine est positive même si des axes d'amélioration restent à explorer.

- Stéphane OLLIVIER pour la Commission Développement et Promotion – cf Plaquette de l'AG –

Stéphane donne la parole à Julien LHERAULT pour le secteur Développement durable.

Dans chaque mail d'envoi aux clubs et licenciés pour les compétitions, mettre le lien concernant le co-voiturage pour que cette action soit valorisée.

Stéphane remercie le Conseil départemental pour la dotation en gobelets.

- David DUCHESNE, responsable de la commission finances du comité, prend la parole et lit le rapport financier de la saison 2024-2025 qui a été envoyé aux clubs.

- Mr Thierry COLLETTE, vérificateur aux comptes, a procédé à la vérification le 24 juin 2025. David DUCHESNE lit le rapport du vérificateur aux comptes.

Il est procédé aux différents votes relatifs aux finances, ceux-ci sont adoptés **à mains levées** :

- Approbation du bilan financier 2024-2025, du compte de résultats et du report de l'excédent : **0 contre, 0 abstention soit 83 voix pour.**

Pas de question.

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2025-2026 et explique certains postes.

On procède ensuite au vote :

- Vote du budget prévisionnel 2025-2026 : **0 contre, 0 abstention soit 83 voix pour.**

Il est expliqué quelques points sur les tarifs 2025-2026 et des précisions sont données sur certaines augmentations.

Remarque - Le prix de la formation Initiateur de club d'un montant de 50€, qui sera dorénavant à régler à la Ligue du Centre-Val de Loire et non plus au Comité d'Eure et Loir. Cette ligne qui figure dans les tarifs présentés sera à supprimer.

Il est procédé au vote :

- Vote des tarifs 2025-2026 : **0 contre, 0 abstention soit 83 voix pour.**

4 – Réélection du vérificateur aux comptes et election d'un 2^{ème} vérificateur aux comptes

Vote à mains levées.

Thierry COLLETTE est réélu pour la saison 2025-2026 à l'unanimité avec 83 voix pour. Aucun autre candidat ne se propose.

Ensuite, il est procédé au **Vote des représentants à l'Assemblée Générale de la FFTT et au Congrès Fédéral**

Pour l'Assemblée générale de la FFTT :

Délégué titulaire : Stéphane OLLIVIER

Suppléant : David RIBEIRO

- Vote à mains levées : **0 contre, 0 abstention soit 83 voix pour.**

Pour le Congrès Fédéral :

Candidat : David RIBEIRO

Suppléant : Stéphane OLLIVIER

- Vote à mains levées : **0 contre, 0 abstention soit 83 voix pour.**

5 - Election aux postes vacants du Conseil d'Administration

Vote à mains levées.

La candidature de Julien BONVALET (Luisant ACTT) a été régulièrement envoyée au Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table.

La candidature de Chloé DAVID (ASTT Bailleau-le-Pin) se fait spontanément sur le temps de l'Assemblée générale.

Les clubs présents acceptent le vote à mains levées pour l'élection de ces 2 candidats.

Résultats du vote à mains levées : **0 contre, 0 abstention soit 83 voix pour.**

6 - Vœux : Aucun vœu n'a été adressé au comité par courrier.

7 - Remise des Récompenses

→ Sébastien CENDRIER remet les récompenses pour la **Commission Jeunes et Technique**.

→ **Challenge Arbitrage, Féminines et Clubs**

Tous les résultats figurent dans la Plaque de l'AG jointe en annexe du procès-verbal. Les récompenses sont remises.

→ **Mérite départemental** : Remise aux récipiendaires

- Sylvain SUREAU – Barjouville SCL - Mérite d'Honneur

- Thierry BLIN – Agglo Dreux-Vernouillet – Mérite de Bronze

8 - Parole aux Personnalités

→ **Monique JUSTE** – Vice-présidente du CDOS28 – Présidente de la Commission Sport Santé et Présidente de la Maison Sport Santé 28

Le Comité départemental Olympique et Sportif 28 décline sa politique en plusieurs axes.

Sport sans violence, Sport au féminin, Sport et professionnalisation (aide aux demandes de subventions), Sport Santé, Sport et Politique publique (diagnostics).

La SDJES décerne tous les ans les Médailles de la Jeunesse et Sport ; il ne faut pas hésiter à déposer des candidatures.

La Fête du Sport est le Dimanche 14 septembre 2025.

→ **Philippe LEBON** – en charge de la Commission Organisation, Classement des Salles

- félicite le Comité pour tout le travail de la saison et plus particulièrement le travail fait sur le public féminin pour tendre vers une forte féminisation du Tennis de Table
- préconise les interventions dans les EPHAD
- félicite les nouveaux élus
- revient sur les nombreux dossiers de discipline cette saison ; il réaffirme que la Ligue du Centre s'attache au respect de la discipline et des règles.

→ **Maurice BOURDIN** – Président de l'ASJ Nogent-le-Rotrou

- remercie tous les clubs d'être venus jusqu'à Nogent-le-Rotrou
- félicite le Comité d'Eure et Loir pour la bonne tenue de son Assemblée générale
- remarque que le Comité est très attaché au renouvellement des générations
- remercie chaleureusement Mr Jean GUILLEMIN pour tout ce qu'il a entrepris et apporté à l'ASJ.

9 – Questions diverses

Pascal PARENT – ES Jouy-St Prest TT – demande des explications sur la nouvelle réglementation du certificat médical pour la saison 2025-2026. Stéphane apporte les explications. La circulaire administrative donne également les nouvelles dispositions.

Stéphane OLLIVIER reprend la parole pour remercier toute l'assistance de leur attention et clôt l'Assemblée générale à 23h30.

Stéphane OLLIVIER
Président du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table



D. Ribeiro.
Vice-Président